

ACCUEILS DE

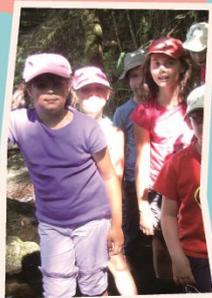
LOISIRS

VACANCES AUTOMNE 2020

ALSH INTERCOMMUNAL

en partenariat avec
Saint-Louis Agglomération
Et avec la participation des communes
De Ranspach le bas et
Michelbach le bas

3-12 ans



Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs
d'Alsace



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

DATES, LIEUX ET HORAIRES

Du 19 au 30 octobre 2020

Accueil de loisirs

« Le jardin des Bout'Choux »

14, rue de Belfort

68730 Ranspach-Le-Bas

Prise en charge des enfants :

A partir de 8h00 et jusqu'à 18h00

Inscription à la semaine.

Déjeuner et goûter :

Les repas de midi et le goûter sont compris dans le prix de l'accueil.

MODALITES D'INSCRIPTION

La **fiche d'inscription** est disponible sur le site FDFC Alsace :

onglet Enfance > Accueils de loisirs vacances > Télécharger la fiche d'inscription

Ce document est à retourner complété à la Fédération Des Foyers Clubs d'Alsace **au + tard le 6 octobre 2020** (sous réserve des places disponibles) **accompagné du règlement des frais d'inscription.**

Joindre de l'avis d'imposition 2020 (sur les revenus 2019) et la fiche sanitaire de l'enfant complétée.

La FDFC d'Alsace privilégie un projet par semaine propice à la dynamique d'un groupe d'enfants, à la progression pédagogique nécessaire au projet d'animation et au respect du rythme de chacun.

ORGANISATEUR :

Fédération Des Foyers-Clubs d'Alsace

4, rue des Castors

68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33

fdfc68@mouvement-rural.org - www.fdfc68.org

NOS PARTENAIRES :



PRÉFET DU HAUT-RHIN

Direction départementale
de la cohésion sociale
et de la protection
des populations
du Haut-Rhin

Service jeunesse,
sport, vie associative,
égalité, intégration



Chers parents,

Dans le contexte sanitaire et pour assurer une prise en charge respectueuse de vos enfants et respectueuse des conditions de travail des équipes d'animation, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement ont été réorganisés.

La FDFC Alsace souhaite **maîtriser au maximum les conditions d'accueil** de vos enfants.

Pour ce faire, plus encore que les années précédentes, l'automne 2020 est marqué par des projets pédagogiques privilégiant **une offre de loisirs de proximité**. Par conséquent, transports collectifs, files d'attente et sorties dites de consommation seront évités. Grande place est donnée au faire soi même pour **un retour à l'animation simple et authentique**. Vos enfants profiteront d'animations construites de A à Z par les animateurs. Par exemple : grands jeux et animations privilégiant la pleine nature.

Les équipes **d'animation ont été sensibilisées aux enjeux d'accueillir votre enfant dans ce contexte inédit.**

Ces dernières sont munies de gel hydro alcoolique et de savon, de produits de désinfection des surfaces virucides (norme EN14476) possédant l'écolabel et agréé au contact alimentaire. Chaque animateur est muni de masques lavables de catégorie 1 et est dans l'obligation d'en porter un dès lors qu'il est au contact d'enfant. Des visières sont également mis à la disposition des équipes.

Les animateurs possèdent également des outils qui guident leurs pratiques professionnelles au quotidien :

- Un guide de l'animateur pour adapter les activités
- Un guide de l'accueil de loisirs pour repenser son fonctionnement
- Un guide de conduite à tenir en cas de suspicion d'infection
- Un protocole d'hygiène spécifique

Pour que votre enfant assimile les gestes d'hygiène attendus de lui tout au long d'une journée à l'accueil de loisirs, des habitudes doivent s'ancrer chez lui. Du temps est donc nécessaire pour intégrer ce fonctionnement. Par conséquent, **dans le respect du rythme de l'enfant, les inscriptions se font uniquement à la semaine.** Inscrire votre enfant toute une semaine à l'accueil de loisirs c'est lui garantir une intégration dans un groupe de pairs, c'est participer à une vraie semaine de vacances et c'est progresser pédagogiquement dans des projets.

Afin de maintenir de bonnes conditions d'accueil, nous avons également besoin de votre participation.

Voici quelques règles à respecter :

- **soyez attentifs aux informations qui seront affichées et respectez les recommandations données par l'équipe**
- **restez à l'extérieur de la structure et signalez-vous par le moyen mis à votre disposition (interphone, sonnette ...). Un animateur accompagnera alors votre enfant jusqu'à vous.**

J'INSCRIS MON ENFANT >>> Une fiche d'inscription accompagne cette plaquette d'offre de loisirs. Complétez le document et envoyez le scanné par mail à l'accueil de loisirs concerné.

Toutes les coordonnées de tous les accueils de loisirs sont sur www.fdfc68.org



A défaut, déposez le document dans la boîte aux lettres accompagné du règlement. Seules les inscriptions réglées seront effectives après validation du directeur.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION
MARDI 6 OCTOBRE 2020 inclus
sous réserve des places disponibles**

Du 19 au 23 octobre

Bienvenue au Far west

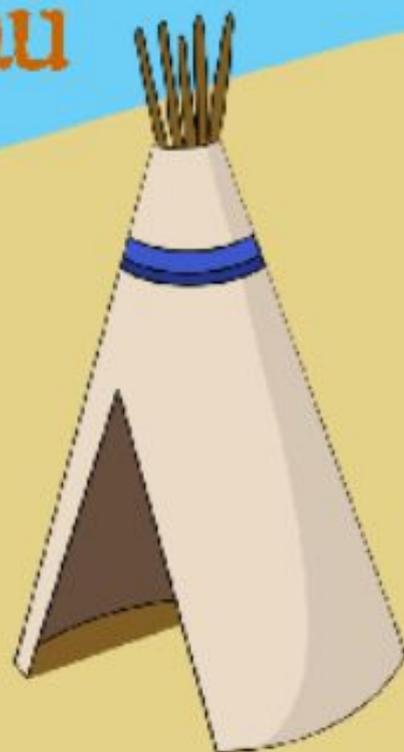
Sortie bowling pour les
3-7 ans
Atelier cuisine

Ateliers créatifs

Activités
aquatiques et terrestres
à partir de 8 ans

En partenariat avec
le service des sports de St Louis agglomération

Merci d'apporter un sac à dos,
une gourde, affaires de piscine ainsi que des
vêtements de rechange.



ENFANCE



Du 26 au 30 octobre

À la découverte du monde marin

Inscription à la
semaine



Sortie à la ferme pour les 3-7 ans
Défilé du plus beau costume

Diverses activités
éducatives et ludiques



Activités aquatiques
et terrestres



En partenariat avec les service des sports de
Saint Louis agglomération

Merci d'apporter un sac à dos, une gourde, équipement de piscine
ainsi que des vêtements de rechange.

Renseignements: accueil périscolaire de Ranspach-le-Bas
Le jardin des Bout'choux > 03 89 68 90 12

ENFANCE



TARIFS

(PRIX PAR JOUR)

R = Revenu fiscal de référence N-1

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4
	R < 27600 €	27600 € ≤ R < 36000 €	36000 € ≤ R < 54000 €	R ≥ 54000 €
Tarif journée	17,00 €	18,00 €	20,00 €	21,00 €

Pour les personnes non adhérentes à la FDFC Alsace, une cotisation de 11€ par enfant est à régler pour l'année 2020/2021.

Inscriptions uniquement au siège de la FDFC Alsace par téléphone au 03 89 33 28 33

- **A partir du 22 sept. / 9H-12H / pour les résidents de la zone 1**
- **A partir du 29 sept. / 9H-12H / pour les résidents de la zone 2**
(Saint Louis Agglomération)
- **A partir du 6 octobre / 9H-12H / pour les résidents de la zone 3**
(communes extérieures à Saint Louis Agglomération)

L'inscription est définitive à réception du dossier d'inscription accompagnée du règlement des frais d'inscription, de la cotisation (11€/enfant) et avec confirmation de notre part par mail.

La fiche d'inscription est disponible sur le site de la FDFC Alsace : onglet Enfance > Accueils de loisirs vacances > Télécharger la fiche 

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les bons CAF, les chèques ANCV, les aides Comités d'entreprise et tickets CESU sont acceptés. Paiement à l'ordre de la Fédération des Foyers Clubs. Toute demande d'annulation doit être faite par écrit au siège de la Fédération. Toute absence de l'enfant lors du séjour sans annulation préalable sera facturée. En cas de maladie de l'enfant pendant le séjour : remboursement uniquement sur présentation d'un certificat médical à remettre au directeur le premier jour d'absence.

INSCRIPTIONS ALSH Ranspach-Le-Bas

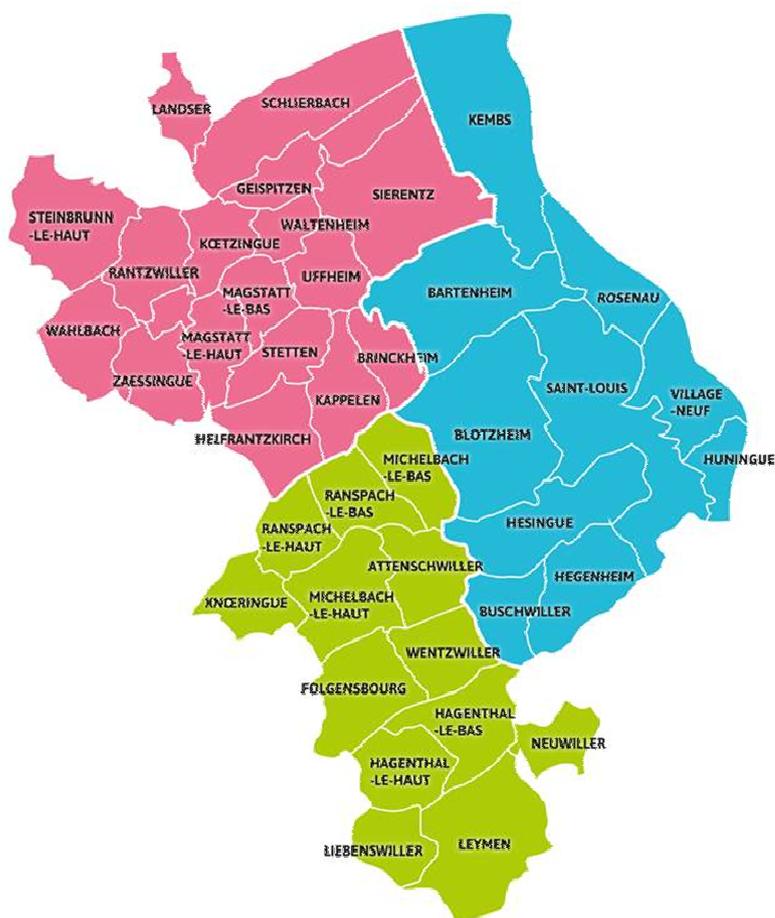
VACANCES SCOLAIRES D'AUTOMNE 2020

Les inscriptions se font **en respectant les priorités suivantes (voir carte ci contre) :**

ZONE 1 / enfant(s) résident(s) **ex cc Porte du Sundgau + ex cc Pays de Sierentz**
= inscription à partir **du 22 septembre 2020**

ZONE 2 / enfant(s) résident(s) sur Saint Louis Agglomération
= inscription à partir **du 29 septembre 2020**

ZONE 3 / enfant(s) résident(s) hors Saint-Louis Agglomération
= inscription à partir **du 6 octobre 2020**





Fiche d'inscription

Je soussigné(e) responsable légal Père Mère Tuteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. domicile : Tél.prof. :

Adresse mail :

Profession Père : Employeur :

Profession Mère : Employeur :

Inscrit mon **Enfant**

Nom : Prénom :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Département ou pays :

A **L'Accueil de Loisirs de**

Date : du au

du au

Montant Revenu Fiscal de Référence :

Nombre d'Enfants à charge :

Nombre de parts :

Règlement T1 T2 T3

Je suis adhérent à la FDFC Alsace n° adhésion

Je ne suis pas adhérent et ajoute 11€ par enfant au montant total

Je verse la totalité des frais de centre

par chèque N°

À l'ordre de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace

En espèces (N° reçu) ..

Je joins une prise en charge (Bon CAF, chèque ANCV, Aide comité d'entreprise) de

Je soussigné responsable légal de l'enfant, m'engage à payer l'intégralité ou la part des frais de séjour m'incombant ainsi que les frais médicaux et d'hospitalisation éventuels. J'accepte les conditions générales figurant dans la brochure.

Fait à le

Signature

Tournez SVP

Autorisation parentale obligatoire

Je soussigné(e) responsable légal Père Mère Tuteur

Nom et prénom

Adresse caisse de Sécurité Sociale/MSA ou Autre (indiquez si plusieurs régimes

Ex. : Sécurité Sociale + MSA)

.....

N° de S.S./MSA ou Autre

Autorise mon **enfant**

Nom et prénom

- À se baigner OUI NON
- A être filmé et photographié dans le cadre d'animations ou d'activités proposées par le Centre OUI NON
et à utiliser ces photos dans la presse et sur le site internet de l'accueil de loisirs ou de la FDFC

Autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant au Centre :

.....
.....
.....

Personne(s) à contacter en cas d'urgence (nom + téléphone) :

.....

Fait àle.....

Signature

Fiche à retourner auprès de votre mairie ou votre permanence d'inscription

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...
PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....
.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,.....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

UNE VOLONTÉ ÉDUCATIVE AFFIRMÉE

La Fédération considère que chaque enfant, chaque jeune doit devenir un citoyen engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit.

Aussi, ne considérant pas l'enfant et le jeune comme un problème, mais plutôt comme un acteur de la transformation sociale, la volonté de la Fédération est de mettre en œuvre l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à son évolution, à son apprentissage, à son éducation, au développement de son autonomie.

Ainsi, la mise en œuvre de projets à destination des enfants et des jeunes, favorisera l'épanouissement, respectera les rythmes de vie et les besoins de découverte.

L'ACCUEIL DE LOISIRS, LIEU D'AVENTURE

L'accueil de loisirs doit-être un lieu d'aventures individuelles et collectives. Il doit permettre à chacun de vivre quelque chose de nouveau aussi bien au niveau des projets d'animation que dans le vécu des acteurs.

Cette aventure se situe dans un temps périscolaire, extrascolaire et de vacances, elle doit donc être avant tout un temps de détente, de plaisir. L'accueil de loisirs doit permettre à chacun de retrouver sa part de rêve et de spontanéité.

Le développement d'une éducation privilégiant le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constituent le cœur de l'engagement de la Fédération.

Une idée de l'Animation !



FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org